



---

**Cabinet Tunisie Expertise Comptable-TEC**  
**Société d'expertise comptable inscrit au tableau de**  
**l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie**  
**Adresse : 11 C, Rue Imem El Boukri-Montplaisir-1002**  
**Tunisie**  
**Tél : 216 71 607 486**  
**Fax : 216 71 607 483**  
**Email : [contact@tec.com.tn](mailto:contact@tec.com.tn)**

---

**Madame La Présidente De L'Association Ligue Des Electricistes Tunisiennes « LET »**

**Objet :Rapport d'audit des comptes de l'exercice clos le 31décembre 2022**

*Mesdames & Messieurs*

### **1- Opinion sur les états financiers :**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre bureau exécutif, nous avons effectué l'audit des états financiers de **L'Association Ligue Des Electricistes Tunisiennes « LET »**, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2022, ainsi que l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière **L'Association Ligue Des Electricistes Tunisiennes « LET »** au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **2- Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de **L'Association Ligue Des Electricistes Tunisiennes « LET »** conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3- Questions clés d'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### **4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :**

Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de **145 319.392 Dinars Tunisiens** et un excédent des produits sur les charges **16 188.772 Dinars Tunisiens** ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de **L'Association Ligue Des Electriciennes «LET»**, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **5- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :**

#### **6- Efficacité du système de contrôle interne**

Nous avons analysé le système de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques et recommandations relatives aux procédures administratives, financières et comptables dans un rapport distinct.

Il est à signaler que notre analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révélé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers.

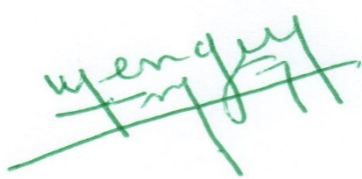
## 7- Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport financier de l'exercice 2022. Les informations financières contenues dans ce rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers.

---

Tunis, le 29 Novembre 2023

**Chams Eddine YENGUI**  
**Associate Manager TEC**  
**Expert-Comptable inscrit à OECT-Tunisie**

A handwritten signature in green ink, appearing to read 'Yengui', with a horizontal line drawn through it.

# *Ligue des Electriciennes Tunisiennes « L.E.T »*

---

<p><b>ETATS FINANCIERS</b> <b>DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS AU</b> <b>31 DECEMBRE 2022</b></p>
--

- ◆ *Etat de la situation financière*
- ◆ *Etat des Produits et des charges*
- ◆ *Etat des flux de trésorerie*
- ◆ *Notes aux états financiers*

**Etat de la Situation Financière**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2022**  
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

<b>Actifs</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités	4	109 330,613	80 772,992
AC 2 - Placements et autres actifs financiers		-	-
AC 3 - Autres actifs courants		28 082,315	14 054,66
AC 4 - Créances et comptes rattachés		-	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC 6 - Autres actifs non courants		-	-
AC 7 - Immobilisations financières		1 111,111	1 111,111
AC 8 - Immobilisations corporelles	5	6 795,353	6 857,711
AC 9- Immobilisations incorporelles	6	-	2,992
<b><u>TOTAL DES ACTIFS</u></b>		<b><u>145 319,392</u></b>	<b><u>102 799,466</u></b>
<b>Passifs et Actifs Nets</b>		<b><u>31/12/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers		135,516	5 779,515
PA 2 - Autres passifs courants	7	35 550,845	65 901,19
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés		678,630	-
PA 4 - Provisions		-	-
PA 5 - Apports reportés	8	101 050,153	39 337,936
PA 6 - Autres passifs non courants		-	-
PA 7 - Emprunts		-	-
<b><u>TOTAL DES PASSIFS</u></b>		<b><u>137 415,144</u></b>	<b><u>111 018,641</u></b>
AN 1 - Dotations		-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations	9	7 906,467	7 971,816
AN 3 - Subventions d'investissement		-	-
AN 4 - Autres actifs nets		-	-
AN 5 - Réserves		-	-
AN 6 - Excédents ou Déficit reportés	10	(16 190,991)	(12 272,525)
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice	10	16 188,772	(3 918,466)
<b><u>TOTAL DES ACTIFS NETS</u></b>		<b><u>7 904,248</u></b>	<b><u>(8 219,175)</u></b>
<b><u>TOTAL DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS</u></b>		<b><u>145 319,392</u></b>	<b><u>102 799,466</u></b>

**Etat des Produits et des Charges**  
**Période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2022**  
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
<b>Produits</b>			
PR 1- Cotisation des adhérents		330,000	300,000
PR 2- Subventions de fonctionnement		-	-
PR 3- Revenus des activités et manifestations		-	-
PR 4- Apports non monétaires		-	-
PR 5- Autres Apports	11	901 562,942	1 240 169,519
PR 6- Produits des placements		-	-
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		3 095,349	10 800,180
PR 8- Autres gains		3 899,178	5 004,525
		<u><b>908 887,469</b></u>	<u><b>1 256 274,224</b></u>
<b><u>TOTAL DES PRODUITS</u></b>			
<b>Charges</b>			
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements		185,800	2 744,535
CH 2- Charges de personnel		71 181,493	182 615,527
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements		3 095,350	10 800,182
CH 4- Autres charges courantes	13	817 928,925	1 063 933,943
CH 5- Charges financières nettes		-	97,899
CH 6- Autres pertes		307,129	0,604
		<u><b>892 698,697</b></u>	<u><b>1 260 192,690</b></u>
<b><u>TOTAL DES CHARGES</u></b>			
<b><u>EXCEDENT(DEFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERICE</u></b>		<u><b>16 188,772</b></u>	<u><b>(3 918,466)</b></u>

**Etat des flux de trésorerie**  
**Période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2022**  
 (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</b>			
F1- Encaissement des cotisations des adhérents		330,000	300,000
F2- Encaissement des subventions de fonctionnement		-	-
F3- Encaissement des revenus des activités et manifestations		-	-
F4- Encaissement d'autres revenus et apports		951 465,565	1 132 526,877
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		-	-
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel		(81 181,006)	(188 764,415)
F7- Autres Décaissement des activités courantes		( 836 412,939)	( 1 062 916,596)
		<u>34 201,62</u>	<u>(118 854,134)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(3 030,000)	-
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		-	(1 111,111)
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières		-	-
		<u>(3 030,000)</u>	<u>(1 111,111)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</b>			
F12- Encaissement des dotations		-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement		-	-
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations		3 030,000	1 111,111
F15- Encaissement provenant des emprunts		-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		-	-
		<u>3 030,000</u>	<u>1 111,111</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>34 201,62</u>	<u>(118 854,134)</u>
Trésorerie au début de l'exercice		74 993,477	193 847,611
Trésorerie à la clôture de l'exercice		109 195,097	74 993,477

**LES NOTES DE PRESENTATION**

**Note 1 : Présentation de l'association**

L'Association Ligue des Electricistes Tunisienne ( L.E.T) est une association à but non lucratif, créée suivant récépissé N° 3015 du 16 Mai 2011 et est régie par les lois réglementant les activités de associations en Tunisie.

L'Association a comme objectif :

- \* Habilitier les femmes à être active dans la communauté aux niveaux local, national et international.
- \* Former les jeunes formateurs dans le domaine de la sensibilisation à la pratique électorale.
- \* Renforcer les actions conjointes entre les différents acteurs qui s'intéressent à la participation des femmes en tant qu'électricistes ou candidates aux élections.

**Note 2 : Déclaration de conformité**

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions de la norme comptable tunisiennes numéro 45 relative aux associations, aux parties politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

**Note 3 : Conventions et méthodes comptables appliquées**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par l'association, pour l'élaboration des états financiers sont les suivantes :

**3.1 Unité monétaire**

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

**3.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles exploitées par l'association figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés , et sont amorties sur leur durée de vie estimée.

**3.3 Les Actifs Nets:**

Les actifs nets représente l'intérêt résiduel dans l'actif de l'association après déduction de tous ses passifs.



3.4 Les apports reçus:

Les apports reçus sont enregistrés à leur juste valeur et sont constatés comme suit :

- Les apports sous forme de cotisations et les apports non affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice auxquels ils se rattachent.
- Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisés comme des Actifs Nets et rapportés aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatés les charges d'amortissements relatives à ces immobilisations .
- Les apports grevés d'affectations d'origine externe aux charges, sont constatés aux passifs à titre d'apports reportés puis transférés en résultat au moment de la constatation des charges correspondantes .

3.5 Les charges:

Les charges supportées par l'association sont enregistrées à la date de leur engagement. Ils sont comptabilisés pour le montant T.T.C engagé .

## TABLEAU DES MOUVEMENT DES APPORTS REPORTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2022

(exprimé en dinars)

Bailleur de Fond	NATURE APORTEUR	ORIGINE DE L'APPORT	OBJET DE L'APPORT	Solde 2021	Apports reçus	Apports imputés sur le résultat	Reclassement	Réaffectation d'apports	Appurement de compte	Solde 2022
OXFAM BMZ	Personne morale	Etranger	PROJET	11 123,274	246 760,	(188 797,036)	(3 333,333)	-	-	65 752,905
OXFAM CANVA	Personne morale	Etranger	PROJET	-	22 605,085	(22 533,649)	-	-	(71,436)	-
KVINFO	Personne morale	Etranger	PROJET	-	248 199,2	(246 584,625)	(1 515,)	-	(99,575)	-
KVINFO	Personne morale	Etranger	PROJET	-	329 275,562	(327 632,401)	(1 515,)	-	(128,161)	-
FORUM FEDERATION	Personne morale	Etranger	PROJET	23 770,218	119 764,484	(111 570,787)	-	-	-	31 963,915
Apports reportés affectés aux charges payés d'avances	Personne morale	Etranger	PROJET	4 444,444	-	(4 444,444)	3 333,333	-	-	3 333,333
<b>TOTAL</b>				<b>39 337,936</b>	<b>966 604,331</b>	<b>(901 562,942)</b>	<b>(3 030,)</b>	<b>-</b>	<b>(299,172)</b>	<b>101 050,153</b>

**Note 9: Apports affectés à des immobilisations:**

Ce compte enregistre les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Il accuse au 31 Décembre 2022 un solde s'élevant à D: 7.906,467 qui se détaille comme suit:

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Actifs nets affectés et des immobilisations	62 161,181	94 451,159
<u>A déduire:</u>		
Apports affectés à des immobilisations inscrits aux comptes de pi	( 54 254,714)	( 86 479,343)
<b><u>TOTAL</u></b>	<u>7 906,467</u>	<u>7 971,816</u>

Les mouvements enregistrés sur ce poste au cours de l'exercice 2022 se présentent comme suit:

**TABLEAU DES APPORTS AFFECTES A DES IMMOBILISATIONS**

APPORTEUR	NATURE DE L'APPORTEUR	ORIGINE DE L'APPORT	Apports affectés à des immobilisations				Apports affectés à des immobilisations inscrits aux comptes de produits				Solde 2022
			Solde 2021	Ajustement	ADDITION	SOLDE 2022	Solde 2021	Ajustement	ADDITION	SOLDE 2022	
FDHM	Personne morale	Etranger	11 355,245	-	-	11 355,245	( 10 765,947)	-	( 313,000)	( 11 078,947)	276,298
OXFAM	Personne morale	Etranger	10 649,079	( 1 892,473)	-	8 756,606	( 10 649,075)	1 892,473	-	( 8 756,602)	0,004
KVINFO	Personne morale	Etranger	17 623,031	( 10 224,000)	3 030,000	10 429,031	( 17 561,928)	10 224,000	-	( 7 337,928)	3 091,103
HBS	Personne morale	Etranger	7 953,891	-	-	7 953,891	( 7 838,525)	-	( 79,600)	( 7 918,125)	35,766
OSF	Personne morale	Etranger	6 002,304	-	-	6 002,304	( 6 002,304)	-	-	( 6 002,304)	0,000
OXFAM BMZ	Personne morale	Etranger	15 235,291	( 9 046,499)	-	6 188,792	( 13 799,220)	9 046,499	( 324,959)	( 5 077,680)	1 111,112
UE	Personne morale	Etranger	19 146,203	( 14 157,006)	-	4 989,197	( 17 012,011)	14 157,006	( 607,881)	( 3 462,886)	1 526,311
KVINNA TILL KVINNA	Personne morale	Etranger	6 486,115	-	-	6 486,115	( 2 850,333)	-	( 1 769,909)	( 4 620,242)	1 865,873
<b>TOTAL</b>			<b>94 451,159</b>	<b>( 35 319,978)</b>	<b>3 030,000</b>	<b>62 161,181</b>	<b>( 86 479,343)</b>	<b>35 319,978</b>	<b>( 3 095,349)</b>	<b>( 54 254,714)</b>	<b>7 906,467</b>

**Note 10 : Actifs nets**

L'actif net désigne les ressources nettes dont dispose l'association . Il représente le solde résiduel des actifs après déduction des passifs. Les mouvements enregistrés sur ce compte durant l'exercice se détaillent comme suit:

**Ligue des Electrices Tunisiennes**Notes aux états financiers  
Exercice clos le 31 décembre 2022**TABLEAU DES MOUVEMENT DES ACTIFS NETS**

Exercice clos le 31 Décembre 2022

(exprimé en dinars)

<u>ELEMENT</u>	<u>DOTATIONS</u>	<u>APPORTS AFFECTES A DES IMMOBILISATIONS</u>	<u>SUBVENTION D'INVESTISSEMENT</u>	<u>AUTRES ACTIFS NETS</u>	<u>RESERVES</u>	<u>EXCEDENTS OU DEFICITS REPOTES</u>	<u>EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE</u>	<u>TOTAL GENERAL</u>
SOLDE AU 31/12/2021	-	7 971,8157	-	-	-	(12 272,525)	(3 918,466)	(8 219,1753)
Apports reçu à titre de dotations	-	-	-	-	-	-	-	-
Apports affectés à des immobilisations	-	3030,000	-	-	-	-	-	3030,000
Subvention d'investissement reçus	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des apports affectés à des immobilisations	-	(3 095,349)	-	-	-	-	-	(3 095,349)
Résorption des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs nets	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation de l'excédent ou du déficit de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	(3 918,466)	3 918,466	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	-	-	-	-	16 188,772	16 188,772
<b><u>TOTAL</u></b>	-	<b>7 906,4667</b>	-	-	-	<b>(16 190,991)</b>	<b>16 188,772</b>	<b>7 904,2477</b>

**Note 11 : Autres apports:**

Le poste « Autres apports » totalise à la clôture de l'exercice D : 1.240.169,519 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
*Quote part des apports reportés imputés sur le résultat	901 562,942	1 240 169,519
<b><u>TOTAL</u></b>	<u>901 562,942</u>	<u>1 240 169,519</u>

**Note 12 : Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2022 à D :817.928,925 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Entretien et réparation	-	5 382,497
* Loyer et charges locatives	14 444,444	25 145,465
* Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	159 048,212	230 429,319
* Projet " Pour une démocratie inclusive et participative en Tunisie"		95 863,953
* Projet " inégalité salariale"	-	24 569,940
* Projet " Automatisation du leadership féminin"	59 276,074	127 734,856
* Projet "L'autonomisation des femmes jeunes entrepreneures "	47 322,076	28 982,032
* Projet "Towards Equal chances in political participation"	-	4 948,000
* Projet " Legal reform and Political participation"	377 818,598	470 162,026
* Projet " La Planification des programmes de Développement locaux selon l'approche genre "		10 177,256
* Projet " Défendre l'espace civic en Tunisie "	126 253,163	21 771,190
* Projet "Care pathways and referrals: GBV victims "	30 549,911	9 320,819
* Missions & réceptions	-	2 511,240
* Transport & déplacements	-	559,000
* Frais de télécommunications	265,159	1 441,735
* Annonces légales	120,552	440,000
* Services bancaires	1 697,910	2 261,208
* Impôts et taxes	1 132,826	1 756,359
* Pénalités de retard	-	477,048
<b><u>TOTAL</u></b>	<u>817 928,925</u>	<u>1 063 933,943</u>

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES &amp; DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux	Valeurs brutes au 31/12/21	Aquisitions 2022	Valeurs brutes au 31/12/22	Amortissements au 31/12/21	Annuités 2022	Amortissements au 31/12/22	Valeurs nettes comptables
Equipements de bureau	20%	105 895,133	3 030,000	108 925,133	99 037,422	3 092,358	102 129,780	6 795,353
Matériel informatique	33%	70 953,241	-	70 953,241	70 953,241	-	70 953,241	-
<b>Total</b>		<b>176 848,374</b>	<b>3 030,000</b>	<b>179 878,374</b>	<b>169 990,663</b>	<b>3 092,358</b>	<b>173 083,021</b>	<b>6 795,353</b>

